

1.

Débitrice: Metna S.A. sursis concordataire
2.

Sursis concordataire prolongé le: 11.01.2005
3.

Sursis concordataire prolongé de: 3 mois jusqu'au 11.04.2005
4.

Remarques: Les intéressés sont informés que, par jugement rendu par le Tribunal de Première Instance le 11 janvier 2005, le Tribunal a décidé de prolonger de 3 mois, soit jusqu'au 23 février 2005, le sursis concordataire accordé à Metna S.A.
Le Commissaire au sursis: Me Douglas Hornung, avocat, rue du Rhône 84, 1204 Genève
Fontanet Jeandin & Hornung
1211 Genève
(02669814)